

Les Échos

de la RIVP

le journal pour
les locataires

VIE DE QUARTIER

Mémoires vives: La Porte d'Orléans fête ses 100 ans

RIVP

SEPTEMBRE 2023

#27

5

La Foncière de la
Ville de Paris (FDVP):
Faciliter l'accès
à la propriété

6

Plan Climat,
une réhabilitation
énergétique qui fait sens

8-11

Crise énergétique
et changement
climatique :
comment la RIVP
accompagne les locataires

rivp.fr





Éditorial

Chers locataires,

La RIVP se mobilise pour atténuer les effets du dérèglement climatique. Le réchauffement climatique et l'augmentation de l'intensité des vagues de chaleur nous ont mis à rude épreuve. C'est pourquoi, ce numéro des *Échos* consacre un dossier spécial sur nos solutions pour faire face à la crise énergétique comme le développement du Plan climat ou sur les dispositifs d'aide qui existent.

Nous luttons activement contre la précarité énergétique en hiver comme en été. Nos équipes se sont mobilisées pour renforcer notre offre d'accompagnement social face à l'inflation et à la hausse de vos factures d'énergies. Je le répète, vos besoins et vos attentes sont au cœur de notre engagement collectif.

Être un acteur de proximité, c'est aussi prendre part au renforcement de la cohésion sociale au sein de vos quartiers. Découvrez comment nos actions à la Porte de la Chapelle ou à la Porte d'Orléans contribuent à repenser les liens et les échanges.

Enfin, la RIVP fête cette année ses 100 ans d'existence. 100 ans d'actions à votre service, ça se fête ! À cette occasion, prenez part à nos activités et parcourez les dates clés de notre histoire !

Et, tout ce que je souhaite pour la décennie qui arrive c'est de continuer à faire preuve d'imagination et d'innovation pour répondre aux défis des temps actuels ; aux dérèglements climatiques, au vieillissement de nos résidences, à la nécessité de vous offrir une qualité de vie qui répond à vos besoins.

Bonne lecture.

David Belliard,
Président de la RIVP

3

EN DIRECT

→ Les ressourceries : Comment équiper son logement à petit prix
→ Le saviez-vous : Découvrez votre contrat robinetterie

4

ACTU

→ La team Phénix : Une équipe dans le feu de l'action
→ Face aux fortes chaleurs, restons vigilants

5

RENCONTRE AVEC

→ La Foncière de la Ville de Paris (FDVP) : Faciliter l'accès à la propriété des locataires

6

PATRIMOINE

→ Plan Climat, une réhabilitation énergétique qui fait sens

7

VIE DE QUARTIER

→ 20^e arrondissement : Ensemble face à la précarité énergétique !
→ Mémoires vives : La Porte d'Orléans fête ses 100 ans !
→ Le Lab'Chapelle : Un nouveau lieu d'échange

8-11

DOSSIER

→ Crise énergétique et changement climatique : Comment la RIVP accompagne les locataires

12-13

INNOVATION

→ La RIVP en faveur d'une mode durable avec la première manufacture textile circulaire et solidaire de Paris

14-15

DE VOUS À NOUS

→ La RIVP 1923-2023 : 100 ans d'histoire à vos côtés !

Septembre 2023

N° 27

Les Échos

de la RIVP

Le journal pour les locataires de la RIVP
Pour nous contacter : servicecommunication@rivp.fr

Directrice de la publication : Christine Laconde •
Comité de rédaction : la Direction de la communication – Gwenaëlle Joffre, Hélène Creix, Yannick Gaillard • La RIVP remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à l'élaboration de ce numéro •
Réalisation : Agence Bastille • Crédit Photos : RIVP

Ce document est imprimé sur papier 135 gr PEFC, issu des forêts gérées durablement. Ces encres sont essentiellement végétales, les déchets récupérés et recyclés.



BONS PLANS

Les ressourceries : Équiper son logement à petit prix

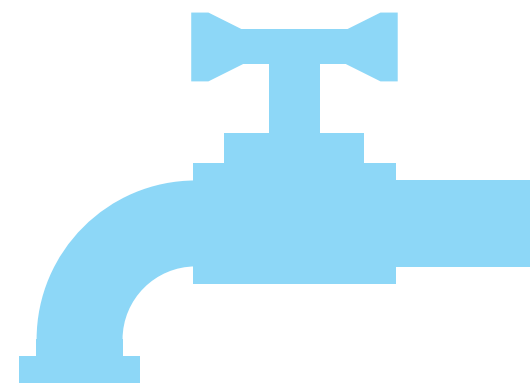
Connaissez-vous les ressourceries ? Elles gèrent la récupération, la valorisation et la revente d'un bien, d'objets ou de meubles. Elles assurent aussi un rôle de sensibilisation au respect de l'environnement auprès du grand public ainsi qu'une démarche d'insertion sociale par l'activité économique. Certaines d'entre elles sont nos locataires. C'est pourquoi la RIVP, en partenariat avec la Ville de Paris et le Réseau Francilien du Réemploi (REFER)*, s'est donnée pour mission de soutenir l'action des ressourceries. Ainsi, de nombreuses activités et ateliers encourageant le réemploi et le recyclage vous sont régulièrement proposés. N'hésitez pas à venir à leurs rencontres !

Les ressourceries près de chez vous :

Retrouvez l'ensemble des ressourceries en Île-de-France sur la carte virtuelle, consultable en ligne :



* Le REFER est un réseau d'associations œuvrant au développement des ressourceries et recycleries en Île-de-France avec 50 adhérents, répartis dans 91 boutiques solidaires.



Le saviez-vous : Découvrez votre contrat robinetterie

Depuis 2016, en tant que locataires RIVP, vous bénéficiez d'un contrat de maintenance robinetterie pour assurer le bon fonctionnement des installations et effectuer des dépannages. C'est une manière de prévenir les dégâts des eaux et de vous aider à mieux maîtriser les charges. Ce dispositif permet de réparer les équipements suivants :

- robinet, mélangeur, mitigeur ;
- chasse d'eau haute ou encastrée, simple ou double flux ;
- robinets d'arrêt d'appartement ;
- robinets de puisage ;
- robinets de machine à laver le linge ou lave-vaisselle ;
- réducteurs de pression ;
- joints en silicone défectueux.

Pour en savoir plus : une fiche pratique sera bientôt disponible auprès de votre gardien. Vous pouvez également contacter notre Service Relation Locataire. Il vous accompagnera pour programmer une intervention au plus vite : 01 56 61 11 11 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30.

CONVIVIALITÉ

La team Phénix : Une équipe dans le feu de l'action

Dans notre précédent numéro, nous vous présentions « La team Phénix », un kit ludique pour sensibiliser les locataires, et leurs enfants, au risque incendie. C'est une manière conviviale et pédagogique de rappeler les bons gestes préventifs, mais aussi de vous conseiller dans la vie de tous les jours pour éviter les accidents.

L'aventure poursuit son chemin et l'équipe d'animation, dirigée par Bénédicte Duport, experte sécurité incendie et risques sanitaires, a proposé des formations et des sessions de jeu avec les enfants des locataires pendant tout l'été. Les enfants forment leur propre « Team » et apprennent les bons gestes et réflexes à adopter en cas d'incendie. Ils repartent avec un livret et un jeu de 7 familles pour continuer à jouer à la maison.



Cette initiative a été saluée par les membres de la commission « Prévention et éducation du citoyen face aux risques » de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France.

Alors, prêt pour une petite partie ?

Face aux fortes chaleurs, restons vigilants

Les températures ont atteint de nouveaux records de chaleur, c'est pourquoi nous avons mis en place un plan d'actions pour vous conseiller au mieux tout au long de cette période estivale.

Aux côtés des personnes les plus fragiles

Afin d'accompagner les locataires fragiles ou isolés durant les épisodes de canicule, la RIVP a réalisé des appels de courtoisie pour prendre de leurs nouvelles. C'était l'occasion de leur apporter une assistance en cas de besoin spécifique.

Vos gardiens attentifs et sensibilisés

Nos gardiens ont maintenu une attention toute particulière aux personnes âgées ou en situation de handicap. Au-delà de relayer les recommandations pour se protéger de la chaleur, ils les ont encouragés à s'inscrire sur le fichier REFLEX, pour qu'elles soient contactées par téléphone en cas d'alerte canicule. Ainsi, nos gardiens ont été à leurs côtés durant ces fortes chaleurs.

À noter : Plus de 900 îlots de fraîcheur et espaces verts sont accessibles à Paris pendant la canicule, une carte en ligne permet de les repérer sur le site de la ville www.paris.fr.



Sophie Lecoq,
directrice
de la Foncière
de la Ville de Paris

SOLIDARITÉ

La Foncière de la Ville de Paris (FDVP) : Faciliter l'accession à la propriété pour maintenir la mixité sociale

La FDVP a été créée en 2019 à l'initiative de la Ville de Paris et regroupe ses trois bailleurs sociaux (RIVP, Paris Habitat et Elogie Siemp). Sa mission est de construire des logements à prix maîtrisés dans la durée pour assurer le maintien de la mixité sociale à Paris. Aujourd'hui, nous allons à la rencontre de Sophie Lecoq, directrice de la Foncière de la Ville de Paris pour en savoir plus sur cet organisme.

1. Quel est le rôle de la FDVP ?

S.-L. : La FDVP acquiert des terrains dont elle reste propriétaire et confie la réalisation des immeubles de logements à un opérateur. Elle contracte ensuite « des baux réels solidaires » avec les ménages qui deviennent propriétaires des logements tout en nous versant une redevance au titre de l'occupation du sol (2,5 €/m²/mois). La FDVP permet ainsi à une partie des locataires du parc social de devenir propriétaire à Paris à des prix abordables. Elle participe donc à préserver la mixité sociale dans la capitale.

2. Pouvez-vous nous détailler ce bail réel solidaire (BRS) ?

S.-L. : C'est une solution innovante d'accession sociale à la propriété. Pour être éligible, un ménage doit occuper le logement à titre de résidence principale et respecter les plafonds de ressources fixés par l'État. Les ménages ont un bail de 99 ans qu'ils peuvent céder quand ils le souhaitent à leurs descendants, à condition qu'ils ne dépassent pas le plafond de ressources. Dans le cas contraire, ils pourront vendre le logement et récupérer ainsi le capital.

En moyenne à Paris, le prix de vente du m² est aux alentours de **5 000 euros sur le patrimoine social contre 10 000 euros sur le marché privé.**

3. Est-ce une solution efficace pour lutter contre la spéculation ?

S.-L. : Absolument ! Le prix de revente est encadré et le logement ne peut être vendu qu'à un ménage répondant à des conditions de ressources spécifiques. Ce dispositif s'inscrit ainsi parfaitement dans la volonté de la Ville de Paris de disposer d'un parc de 40 % de logements publics dont 10 % de logements abordables d'ici 2035.

4. Quel est l'avenir de la FDVP ?

S.-L. : Le développement du BRS à Paris s'intensifie avec la commercialisation de plusieurs opérations en 2024 et l'entrée en vigueur du nouveau PLU bioclimatique qui prévoit des emplacements réservés. Actuellement plus de 20 opérations sont en cours de développement à Paris avec 1 000 logements à la clé, répartis dans 6 arrondissements.



→ Pour en savoir plus et découvrir les conditions de ressources applicables scannez le QR Code ci-contre.

RÉHABILITATION

Plan Climat, une réhabilitation énergétique qui fait sens

Bâtiments performants, toits-terrasses végétalisés, jardins partagés ou panneaux solaires... de nombreux aménagements sont réalisés dans le cadre du Plan Climat pour accélérer la transition énergétique et climatique. Cette démarche entre en cohésion avec l'engagement de la RIVP en faveur de la protection de l'environnement et des économies d'énergie. En 2022, les premières opérations Plan Climat ont permis 32% de réduction des consommations pour une économie de charge estimée à 20 € par mois. Découvrons ensemble deux projets Plan Climat.

Un nouveau visage pour la résidence des Jardins de Reuilly

Au cœur du 12^e arrondissement, cet ensemble inaugure une nouvelle harmonie avec le Jardin de Reuilly – Paul Pernin, situé en face. 135 logements, 10 commerces et 124 places de parking, l'enjeu était d'améliorer le confort des habitants et d'augmenter les performances énergétiques. C'est l'agence AIP Architectes qui s'est occupée du programme: ravalement des façades, remplacement des menuiseries extérieures et renfort de l'isolation. Une part importante dédiée à la végétalisation a aussi été privilégiée avec la création de patios, toitures-terrasses et de nouveaux aménagements végétaux dans la cour intérieure de l'immeuble.

L'ancienne championne olympique Colette Besson a vécu 12 ans dans cette résidence. En hommage le local de l'amicale des locataires porte le nom de cette grande figure du sport français.



Plus de vert dans les briques rouges du 64 rue de Saintonge

Avec sa forme atypique en escaliers et terrasses et ses nombreuses briques rouges, voici un bâtiment de caractère dans le paysage parisien du 3^e arrondissement. Conçu en collaboration avec l'agence Bien Urbain – atelier d'architecture, cette réhabilitation offre à ces 19 logements des performances énergétiques et thermiques améliorées, l'étiquette énergétique est passée de F à C ! L'usage de matériaux biosourcés, ainsi que des solutions de réemploi et d'économie circulaire ont été privilégiées : parquets, pavés de verre et zinc présents dans l'immeuble ont été réutilisés. Les espaces ont été repensés pour maximiser les logements traversants permettant ainsi aux locataires de profiter au mieux de l'orientation de l'immeuble.

Le Plan Climat en 2022, c'est :

- 1718 logements ont obtenu une subvention Plan Climat par la Mairie de Paris et vont avoir une réhabilitation énergétique globale ;
- les travaux ont commencé dans 389 logements ;
- 1406 logements livrés ;
- 37,7 millions d'euros investis dans les réhabilitations.



→ Retrouvez le témoignage vidéo d'une locataire du 64 rue Saintonge

RENCONTRES

20^e arrondissement : Ensemble face à la précarité énergétique !

Pour lutter contre la précarité énergétique, une campagne d'information sur les aides existantes a été organisée en mai dernier dans les résidences situées au 31-49 boulevard Davout. En parallèle, le collectif Stop Exclusion Énergétique et la RIVP ont mené des rencontres pour sensibiliser plus de 150 locataires, avec l'aide des volontaires en service civique de l'association Unis-Cités, en partenariat avec Enedis. Des rendez-vous téléphoniques avec l'Agence Parisienne du Climat ont aussi été organisés pour permettre aux locataires de réaliser un bilan énergétique détaillé de leur situation.

Pour connaître en détail les charges énergétiques, nous vous invitons à consulter notre dossier en page 8.

Le Lab'Chapelle : Un nouveau lieu d'échange

Véritable trait d'union entre les habitants du quartier Chapelle International, les associations et les services institutionnels, le Lab'Chapelle a ouvert ses portes au printemps 2023. C'est un lieu hybride qui anime la vie du quartier autour d'activités variées telles que : soutien scolaire, ateliers créatifs, pâtisserie, stand de fruits et légumes, séances de sport, et aussi mairie mobile, écrivains publics...

Un programme pensé pour tout le monde sous le signe de la convivialité, de l'écoute et du partage et qui se renouvelle toutes les semaines. Pour découvrir les prochaines activités, vous pouvez suivre le compte « Chapelle nouvelle » sur Instagram et nos actualités sur rivp.fr.



Mémoires vives : La Porte d'Orléans fête ses 100 ans !

Le 10 juin dernier, nous avons convié les habitants autour d'un grand événement pour célébrer les 100 ans de la Porte d'Orléans. L'historien Pierre-Jacques Derainne et la photographe Irena Bilich, habitante du quartier, ont imaginé un parcours immersif valorisant la mémoire locale et la construction de ce patrimoine. Au programme : récits des résidents, exposition mêlant photos actuelles et archives, concerts, et jeux pour tous les âges... un moment festif, rassemblant anciens et nouveaux habitants, qui vient s'ajouter à l'histoire passionnante de ce quartier unique.

« Les locataires nous ont parlé de leur vie dans le quartier. C'était passionnant de les écouter (...) Avec ces portraits, je voulais piquer la curiosité pour ces gens que l'on rencontre sans les remarquer. Regardez-les. Regardons-nous. Nous nous inscrivons dans la merveilleuse histoire de cette ville dans laquelle notre propre histoire se fond. »

SOLUTIONS

Crise énergétique et changement climatique : Comment la RIVP s'engage auprès des locataires

Vous trouverez dans ce dossier un état des lieux, les mesures prises par votre bailleur et quelques recommandations pour vous aider à agir de votre côté pour la sobriété énergétique et réduire vos charges.



Chiffres clés en 2022 pour la RIVP :

324

dossiers acceptés pour bénéficier du Fonds de solidarité pour le logement

20 €

par mois en moyenne d'économie de charges pour les locataires des logements réhabilités

1 871

plans d'apurement contractualisés

32 %

d'économie des consommations des logements réhabilités

Un contexte marqué par la crise de l'énergie

La RIVP s'inscrit depuis plusieurs années dans une politique visant à réduire l'impact énergétique de son patrimoine à travers ses rénovations et l'accompagnement des locataires sur leur consommation. Au-delà de la guerre en Ukraine, la transformation structurelle du marché de l'énergie depuis plusieurs années se traduit par une instabilité des prix qui nous pénalise et fragilise encore davantage ceux dont les revenus sont les plus modestes. Elle a également permis la mise en place ou l'accélération de mesures innovantes et efficaces.

Dans le parc social, le chauffage et l'eau chaude représentent le poste de dépenses le plus important des ménages (36 % du budget), et ce poids n'a fait que

s'alourdir avec la crise énergétique. Les prix ont connu une envolée sans précédent. Le prix du gaz a très fortement augmenté en quelques mois il a été multiplié par 6. Dans ce contexte, plusieurs fournisseurs d'énergie ont rencontré des difficultés pour assurer la fourniture de leurs clients.

Les dépenses d'énergie communes de vos immeubles, ont été malheureusement impactées, et ce, malgré les dispositifs de bouclier tarifaire mis en place par le Gouvernement afin de limiter la hausse des coûts de l'énergie.

Très réactive dans la prise en compte de ces évolutions, la RIVP a engagé une démarche visant équilibrer progressivement les acomptes des postes de dépenses les plus touchés dès février 2023. Un dispositif qui a permis de limiter les rattrapages trop importants lors des régularisations de charges.

Cette augmentation impacte sur :



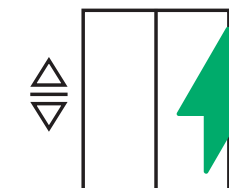
le chauffage,

pour les locataires des groupes équipés d'une chaufferie collective



l'eau chaude individuelle,

pour les locataires des groupes équipés d'une production d'eau chaude collective



les dépenses d'électricité

des espaces et équipements communs, notamment les ascenseurs

Notre priorité : l'accompagnement social des locataires

1. Dispositif de lissage

Face à cette crise, la RIVP a décidé, de lisser sur 2 ans les conséquences de l'impact de la hausse du prix du gaz sur le budget des locataires. Une démarche qui s'accompagne en parallèle de l'allongement des délais de règlement des régularisations des charges de 3 mois à 6 mois.

2. Mise en œuvre d'un plan d'apurement

En complément du lissage, le plan d'apurement s'adresse aux locataires les plus en difficultés. Il s'agit d'un contrat permettant d'échelonner le règlement des loyers et de la dette en tenant compte des capacités financières du ménage. En 2022, 1 871 plans d'apurement ont été contractualisés contre 1 432 en 2021.

Nous souhaitons « aller vers les locataires qui n'oseraient pas se tourner vers nous en développant des permanences pour ceux qui sont en situation d'impayés, c'est notre priorité. Par exemple, nous en avons effectué 13 depuis le début de l'année à la Direction Territoriale Sud » comme l'explique Alexis Goursolas, directeur des politiques sociales. Tout ce travail a été mené avec les associations de locataires, notamment la relecture des communications adressées aux habitants.



123 rue de Charenton 75012 Paris
23 logements sociaux familiaux

3. Aide à la constitution d'un dossier de FSL (Fonds de solidarité pour le logement)

Le FSL est une aide financière destinée aux locataires pour l'accès au logement, le maintien dans les lieux ou encore les factures d'énergie/eau. Elle est accordée après constitution d'un dossier de demande et un passage en commission partenariale. L'aide peut prendre la forme d'un prêt ou d'un don. C'est une demande d'aide financière ponctuelle pour aider le locataire à sortir d'une situation difficile. 324 dossiers acceptés en 2022 pour des locataires RIVP.

Concernant le FSL énergie curatif, le montant de prise en charge maximum d'impayés d'énergie a été relevé à hauteur de 500 € au lieu de 200 € et le plafond de ressources pour être éligible, a plus que doublé passant de 650 € à 1 360 €.

Une campagne d'information pour vous sensibiliser aux aides disponibles :

- envoi de sms pour les bénéficiaires probables du chèque énergie exceptionnel fin décembre et du chèque énergie classique fin avril ;
- rediffusion du guide des aides sociales ;
- transmission aux locataires du simulateur sur Internet : mes-aides.gouv.fr lors de l'entrée dans le logement ou en cas de difficultés de règlement du loyer ;
- des appels ciblés aux locataires en non-recours qui pourraient bénéficier de l'APL (aide personnalisée au logement) depuis le début de l'année.

Notre vigilance : l'adaptation au changement climatique

Nous nous efforcerons de faire progresser notre offre de logements face au changement climatique à travers l'amélioration du confort, et la réduction de l'empreinte carbone de notre parc. Notre objectif est d'atteindre 15 % de baisse de la consommation de notre parc à l'horizon 2025, et 40 % d'ici 2032 grâce notamment aux travaux de réhabilitations thermiques et d'améliorations énergétiques, à la mise en œuvre d'un plan occultation et du dispositif confort d'été. À cela se conjugue un plan ambitieux au bénéfice de la biodiversité et du verdissement du parc.

1. Pour nos logements neufs :

L'enjeu est de maîtriser la consommation future du bâtiment qui aura un impact direct sur les charges associées. Des niveaux de labellisation E+ C- sont fixés en fonction de l'énergie installée et du procédé constructif. Une attention toute particulière est portée sur les matériaux et équipements employés. Nous favorisons l'installation de production d'énergie renouvelable.

2. Pour notre parc existant :

Notre priorité reste les immeubles les plus énergivores. Près de 45 millions d'euros sont investis chaque année dans les travaux d'économie d'énergie :

- mise en œuvre des projets Plan Climat et rénovation thermique de 1 050 logements par an ;
- remplacement des chaudières individuelles (environ 350 par an) ;
- remplacement des convecteurs électriques (pour environ 15 000 logements par an) ;
- rénovation des chaufferies.
- mise en place d'outils de pilotage intelligents de consommation d'énergie.

C'EST DU CONCRET :

→ 13 rue Popincourt, 11^e arrondissement

Installation dans les logements de la solution tiko qui permet de piloter une programmation précise et à distance de la température de chaque pièce du logement. « Depuis l'installation de cette solution, on gère mieux nos dépenses, on fait des économies tous les mois d'une dizaine d'euros. L'application avec le contrôle à distance est vraiment pratique et accessible. Ça fonctionne bien » déclare Mme Gabriel, habitante rue Popincourt.

La RIVP a également déployé le plan « confort d'été » en 2023 dans la continuité du « plan occultation » pour doter les logements de solutions techniques efficaces contre la chaleur.

3. Pour nos espaces extérieurs :

S'inscrivant dans la continuité de la nouvelle gestion des espaces verts et de la préservation de la biodiversité (cf *Les Échos* #25, nov.-déc. 2022).

- Multiplier par deux les surfaces de toits végétalisés d'ici à 2025 et permettre ainsi une meilleure isolation thermique des bâtiments ;
- végétaliser les cours et développer les îlots de fraîcheur.

Par ce dossier, nous espérons vous avoir informé sur les aides à disposition pour lutter contre le réchauffement climatique et faire des économies. N'hésitez pas à venir nous solliciter en cas de questions et à vous engager afin qu'on relève ensemble ce grand défi.



→ Économies d'énergie : découvrez les bons gestes et conseils en vidéo pour réduire vos factures.

ENGAGEMENT / VOLONTÉ

La RIVP en faveur d'une mode durable avec la première manufacture textile circulaire et solidaire de Paris

Inaugurée le 25 mai dernier par la Maire de Paris, la manufacture Berlier abrite des acteurs de la mode durable et de la réduction des déchets textile. Cet hôtel industriel, situé au 15 rue Jean-Baptiste Berlier dans le 13^e arrondissement et géré par la RIVP, permet de relocaliser des activités productives et artisanales dans Paris.

Pour une production d'un textile durable

L'industrie du textile est l'une des plus polluantes au monde, c'est pourquoi il était important pour nous d'aider les jeunes structures de la mode durable à se développer et à proposer des solutions innovantes et locales. En ce sens, la manufacture Berlier est un lieu unique d'étude, de formation et de production, à la croisée des économies sociales et circulaires. Pour soutenir ces acteurs d'un textile responsable, la RIVP leur propose des loyers adaptés pour une durée de 9 ans.



« Avec la manufacture Berlier, nous voulons montrer qu'il est possible que des acteurs de l'insertion par l'emploi puissent faire du textile de seconde main de grande qualité et à une échelle assez importante. »

Florentin Letissier, adjoint à la Maire de Paris en charge de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire et de la contribution à la stratégie zéro déchet

Encourager la création d'emploi

Six structures de l'économie sociale et solidaire sont installées, et ce n'est qu'un début ! D'ici à 2030, le potentiel d'emplois est estimé à plus de 3 000 postes dans les métiers de la filière circulaire (tri, collecte, réparation et réemploi, upcycling et confection). L'ensemble de ces activités s'inscrit dans le parcours d'insertion de personnes éloignées de l'emploi. Celles-ci seront ainsi formées aux métiers de la transition écologique de la mode.

Un lieu symbolique

L'installation de la manufacture fait écho à l'histoire du 13^e arrondissement où autrefois de nombreuses teintureriers et tanneries étaient installées près de la Bièvre. Conçu en 1990 par l'architecte Dominique Perrault, lauréat du prestigieux prix de l'Équerre d'argent, le bâtiment Berlier propose une surface totale de 14 000 m². Ce patrimoine géré par la Direction de l'immobilier d'entreprise de la RIVP a été réhabilité en 2021 pour en améliorer le confort et les performances énergétiques. La manufacture Berlier représente un nouveau souffle dans l'histoire industrielle du textile à Paris.



Le projet en quelques chiffres clés :

35

emplois créés, dont 24 en insertion dès la première année

2,5 M€

attribués par la Ville de Paris pour soutenir l'investissement de la RIVP

1 150 m²

dédiés à l'économie sociale et solidaire (ESS)

6

structures de l'ESS locataires

20 000 T

de vêtements sont jetées chaque année à Paris

ENSEMBLE

La RIVP 1923-2023: 100 ans d'histoire à vos côtés !

Créée en 1923 par le conseil municipal de la Ville de Paris, la RIVP fête aujourd'hui 100 ans de collaboration et d'engagement auprès de vous, chers locataires, de Paris et du Grand Paris et de tous nos partenaires publics et privés. En 100 ans, la RIVP a beaucoup évolué au contact de ses résidents. Et nous continuons à nous développer pour répondre au mieux au besoin des ménages modestes qui souhaitent accéder au logement social. Construire avec vous un avenir plus durable, inclusif et solidaire.

Hommage à nos collaborateurs

À cette occasion, nous souhaitons remercier toutes nos équipes qui portent au quotidien nos projets dans nos résidences. En 2023, ce sont 1200 femmes et hommes qui assurent une mission guidée par l'intérêt général avec des enjeux sociaux, économiques et écologiques d'envergure. Des parcours de vie et des rencontres uniques qui font la richesse de notre métier de bailleur social et pour lesquels nous avons décidé de rendre hommage à travers cette vidéo :



La RIVP d'hier à aujourd'hui

- **1923**
Création de la RIVP par le conseil municipal de Paris.
- **1923/1930**
Apparition des premiers immeubles en brique rouge aux portes de Paris (Porte de Saint-Cloud/ Porte d'Orléans).
La crise économique et la 2nd guerre mondiale stoppent tout effort de construction pendant une longue période.
- **1954**
La RIVP connaît un essor avec la construction et la gestion de logements Porte de Bagnolet et Porte de Vincennes.
- **1960**
Village Saint Paul, premier grand projet d'aménagement d'un îlot insalubre.
- **1975**
Création de la filiale HSF (l'Habitat Social Français).
- **1987**
La société Lerichemont devient une filiale de la RIVP.
- **2003**
Création de Parkings 75 GIE (groupement d'intérêt économique).
- **2007**
La Ville de Paris devient actionnaire majoritaire. La RIVP reprend les 11 785 logements gérés par la SAGI (Société anonyme de gestion immobilière) et crée une nouvelle génération d'hôtels d'entreprises, de pépinières et d'incubateurs.
- **2009**
La RIVP devient le 1^{er} bailleur à lancer une opération de construction de logements sociaux à énergie positive (7 rue Guénot dans le 11^e arrondissement).
- **2014**
Création de la direction pour le développement et la gestion immobilière pour les entreprises (DDGIE). La RIVP est le 1^{er} opérateur parisien d'espaces de bureau dédiés au tertiaire pour les jeunes entreprises et startups.
- **2018**
Création du GIE Paris Commerces, 1^{er} GIE inter-bailleurs. Notre filiale Lerichemont devient Hénéo. Lancement de la 1^{re} bourse d'échanges de logements sociaux avec 12 bailleurs sociaux parisiens.
- **2023**
La RIVP fête ses 100 ans avec vous !

Une année 2023 riche en événements :

JANVIER

Sortie du livre « Éloge des loges, histoires vraies de gardiennes et gardiens d'immeubles parisiens » aux éditions Autrement. Auteurs: Jean-Michel Djian, Aude de Tocqueville, photographe: Margot Lançon.



FÉVRIER

Début de nos rencontres avec nos résidents centenaires. Premier épisode avec Sarah et Maëva, deux jeunes locataires de notre résidence Brunet, et Laurette, doyenne des lieux.



MARS

Débat à la Fondation Jean Jaurès sur le métier de gardien et la mission de bailleur social.



Rencontre avec Mme Perrier locataire HSF depuis 48 ans, pour fêter ses 100 ans.

AVRIL

Festival « Planète Périphérique » à Python-Duvernois avec une exposition déployée sur près de 3 000 m² d'un immeuble. Un moment immersif valorisant la transformation de ce lieu de vie et rendant hommage à l'histoire du quartier et à ses habitants.

MAI

Exposition des portraits de gardiens RIVP sur les murs de la Caserne Napoléon rue de Rivoli.

JUIN

100 ans de la Porte d'Orléans, fragments de vie d'un quartier, exposition photos des habitants du quartier, déambulation commentée sur l'histoire des bâtiments, animations et rencontres entre les habitants, les équipes de la RIVP et de la Mairie d'arrondissement.



JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE

Exposition itinérante des portraits de l'ouvrage « Éloge des loges » dans Paris.

SEPTEMBRE

Du 6 au 27, programme d'animations de 7 rendez-vous dans des résidences pour fêter avec les locataires notre centenaire. Structures gonflables, concert, jeux géants, danse, restauration... Une fête pour tous les âges !

OCTOBRE

Table ronde - débat: la RIVP 100 ans au service des locataires, comment s'adapter aux défis d'aujourd'hui à l'aune des grands enjeux actuels: dérèglement climatique, vieillissement de la population ?

« Coup de neuf », c'est quoi ?

Cela fait plus de 20 ans que vous êtes dans votre logement RIVP et il a besoin d'un rafraîchissement ? La RIVP vous propose une de ses entreprises partenaires pour réaliser des travaux d'embellissement de votre logement (exemples : réfection des peintures, des faïences murales, des sols, vitrification des parquets, etc.).

Pour cela, rien de plus simple, Il vous suffit de compléter le formulaire de demande de travaux et de le transmettre à votre agence avec votre dernier avis d'imposition. Votre demande est ensuite analysée pour évaluer sa faisabilité et la prise en charge financière qui vous sera proposée. En fonction de vos revenus, votre participation financière sera comprise entre 20 % et 70 % du montant total des travaux.



Vous êtes intéressé ? Contactez votre agence pour faire part de votre projet et vous renseigner sur les étapes à suivre. Les coordonnées de votre agence sont affichées dans le hall de votre résidence.